

**Rapport annuel de mise en œuvre pour l'objectif
PARTIE A**

IDENTIFICATION DU RAPPORT ANNUEL DE MISE EN ŒUVRE

CCI	2014FR16RFOP002
Intitulé	Programme Opérationnel Interrégional FEDER Loire 2014-2020
Version	2021.0
Date d'approbation du rapport par le comité de suivi	30 mai 2022

IDENTIFICATION DU RAPPORT ANNUEL DE MISE EN ŒUVRE	1
2. VUE D'ENSEMBLE DE LA RÉALISATION DU PROGRAMME OPÉRATIONNEL [article 50, paragraphe 2, et article 111, paragraphe 3, point a), du règlement (UE) n° 1303/2013]	4
2.1. Informations clés sur la réalisation du programme opérationnel pour l'année concernée, notamment sur les instruments financiers, en relation avec les données financières et les données relatives aux indicateurs.....	4
3. RÉALISATION DE L'AXE PRIORITAIRE [article 50, paragraphe 2, du règlement (UE) n° 1303/2013]	7
3.1. Vue d'ensemble de la réalisation.....	7
3.2. Indicateurs communs et spécifiques au programme [article 50, paragraphe 2, du règlement (UE) n° 1303/2013]	9
Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER, le FEDER REACT-EU et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 1 / 5b.....	9
Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER, le FEDER REACT-EU et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 2 / 6c.....	12
Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER, le FEDER REACT-EU et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 2 / 6d.....	14
Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER, le FEDER REACT-EU et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 4 / 13i.....	17
Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER, le FEDER REACT-EU et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 3.....	19
Tableau 3B: Nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien du programme opérationnel net de soutien multiple aux mêmes entreprises	21
Tableau 5: Informations sur les valeurs intermédiaires et cibles définies dans le cadre de performance.....	22
3.4 Données financières [article 50, paragraphe 2, du règlement (UE) n° 1303/2013].....	24
Tableau 6: Informations financières au niveau de l'axe prioritaire et du programme	24
Tableau 7: Ventilation des données financières cumulées par catégorie d'intervention pour le FEDER, le FEDER REACT-EU, le FSE, le FSE REACT-EU et le Fonds de cohésion [article 112, paragraphes 1 et 2, du règlement (UE) n° 1303/2013 et article 5 du règlement (UE) n° 1304/2013].....	25
Tableau 8: L'utilisation du financement croisé.....	26
Tableau 9: Coût des opérations réalisées en dehors de la zone du programme (FEDER, FEDER REACT-EU et Fonds de cohésion au titre de l'objectif Tableau 10: Dépenses engagées en dehors de l'Union (FSE et FSE REACT-EU)	27
4. SYNTHÈSE DES ÉVALUATIONS	28
6 PROBLÈMES ENTRAVANT LA RÉALISATION DU PROGRAMME ET MESURES PRISES [article 50, paragraphe 2, du règlement (UE) n° 1303/2013]	30
7. RÉSUMÉ À L'INTENTION DES CITOYENS	33
8. RAPPORT SUR LA MISE EN ŒUVRE DES INSTRUMENTS FINANCIERS	34
9. Facultatif pour le rapport à présenter en 2016, sans objet pour les autres rapports allégés: ACTIONS MENÉES POUR SATISFAIRE AUX CONDITIONS EX ANTE	35
10. PROGRÈS ACCOMPLIS DANS L'ÉLABORATION ET LA RÉALISATION DE GRANDS PROJETS ET DE PLANS D'ACTION COMMUNS [article 101, point h), et article 111, paragraphe 3, du règlement (UE) n° 1303/2013]	37
10.1. Grands projets.....	37
10.2. Plans d'action communs.....	40
11. ÉVALUATION DE LA RÉALISATION DU PROGRAMME OPÉRATIONNEL [article 50, paragraphe 4, et article 111, paragraphe 4, du règlement (UE) n° 1303/2013]	43
11.1. Informations de la partie A et réalisation des objectifs du programme [article 50, paragraphe 4, du règlement (UE) n° 1303/2013].....	43

11.2.	Mesures spécifiques prises pour promouvoir l'égalité entre les hommes et les femmes et prévenir la discrimination, en particulier concernant l'accessibilité pour les personnes handicapées, et les dispositions visant à garantir l'intégration de la dimension «hommes-femmes» au niveau du programme opérationnel et des opérations [article 50, paragraphe 4, et article 111, paragraphe 4, deuxième alinéa, point e), du règlement (UE) n° 1303/2013]	43
11.3.	Développement durable [article 50, paragraphe 4, et article 111, paragraphe 4, deuxième alinéa, point f), du règlement (UE) n° 1303/2013]	43
11.4.	Communication des données relatives au soutien affecté aux objectifs liés au changement climatique [article 50, paragraphe 4, du règlement (UE) n° 1303/2013]	43
11.5.	Rôle des partenaires dans la réalisation du programme	44
12.	INFORMATIONS ET ÉVALUATION OBLIGATOIRES CONFORMÉMENT À L'ARTICLE 111, PARAGRAPHE 4, PREMIER ALINÉA, POINTS a) ET b), DU RÈGLEMENT (UE) N° 1303/2013	45
12.1.	Les progrès accomplis dans la mise en œuvre du plan d'évaluation et le suivi donné aux résultats des évaluations	45
12.2.	Les résultats des mesures d'information et de publicité relatives aux Fonds, prises en application de la stratégie de communication	47
13.	ACTIONS MENÉES POUR SATISFAIRE AUX CONDITIONS EX ANTE [article 50, paragraphe 4, du règlement (UE) n° 1303/2013] (Les données peuvent être incluses dans le rapport à présenter en 2016. — voir le point 9 ci-dessus) (Données requises dans le rapport présenté en 2017 - Option: rapport d'avancement).....	48
14.	INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES SUSCEPTIBLES D'ÊTRE AJOUTÉES, EN FONCTION DU CONTENU ET DES OBJECTIFS DU PROGRAMME OPÉRATIONNEL [article 111, paragraphe 4, deuxième alinéa, points a), b), c), d), g) et h), du règlement (UE) n° 1303/2013]	49
14.1.	Progrès de la mise en œuvre de l'approche intégrée de développement territorial, y compris le développement des régions confrontées à des défis démographiques et des handicaps permanents ou naturels, les investissements territoriaux intégrés, le développement urbain durable et le développement local mené par les acteurs locaux, relevant du programme opérationnel	49
14.2.	Les progrès accomplis dans la réalisation d'actions visant à renforcer les capacités des autorités nationales et des bénéficiaires à gérer et à utiliser les Fonds	49
14.3.	Les progrès accomplis dans la réalisation d'éventuelles actions interrégionales et transnationales	49
14.4.	Le cas échéant, la contribution aux stratégies macrorégionales et aux stratégies relatives aux bassins maritimes	49
	<i>ATLSBS</i>	51
14.5.	Les progrès accomplis dans la réalisation des actions en matière d'innovation sociale, le cas échéant	53
14.6.	Les progrès accomplis dans l'exécution des mesures visant à répondre aux besoins spécifiques des zones géographiques les plus touchées par la pauvreté ou des groupes cibles les plus menacés de pauvreté, de discrimination ou d'exclusion sociale, et particulièrement des communautés marginalisées et des personnes handicapées, des chômeurs de longue durée et des jeunes sans emploi, en précisant, le cas échéant, les ressources financières utilisées.....	53
15.	INFORMATIONS FINANCIÈRES AU NIVEAU DE L'AXE PRIORITAIRE ET DU PROGRAMME [article 21, paragraphe 2, et article 22, paragraphe 7, du règlement (UE) n° 1303/2013].....	54
16.	CROISSANCE INTELLIGENTE, DURABLE ET INCLUSIVE (option: rapport d'avancement).....	55
17.	PROBLÈMES ENTRAVANT LA RÉALISATION DU PROGRAMME ET MESURES PRISES — CADRE DE PERFORMANCE [article 50, paragraphe 2 du règlement (UE) n° 1303/2013]	56
	Documents.....	58
	Résultats de la dernière validation	59

2. VUE D'ENSEMBLE DE LA RÉALISATION DU PROGRAMME OPÉRATIONNEL [ARTICLE 50, PARAGRAPHE 2, ET ARTICLE 111, PARAGRAPHE 3, POINT A), DU RÈGLEMENT (UE) N° 1303/2013]

2.1. Informations clés sur la réalisation du programme opérationnel pour l'année concernée, notamment sur les instruments financiers, en relation avec les données financières et les données relatives aux indicateurs.

Principales tendances de programmation

Suite à son approbation le 12 novembre 2014 par la Commission Européenne, le Programme Opérationnel Interrégional FEDER Bassin de la Loire termine sa 6ème année de programmation au 31 décembre 2020.

Les différents Comités de programmation ont attribué un financement FEDER en faveur de 412 opérations, pour un montant cumulé de 34,17 M€ soit une programmation de 86,47% de la maquette financière du programme. Ce taux est équivalent à celui observé fin 2020 en raison de l'intégration au sein de la maquette d'un enveloppe supplémentaire REACT EU mais dont aucun crédits n'a été programmé en 2021.

Les opérations programmées ont été sélectionnées conformément aux critères et modalités de sélection validés en Comité de Suivi et précisés dans le DOMO.

L'activité du POI en 2021 a consisté en la poursuite d'une programmation soutenue des axes 1 et 2 permettant d'engager la totalité des crédits de la maquette financière sur ces axes.

Les engagements ont essentiellement porté sur le volet inondation de l'axe 1 avec 13 nouveaux projets pour 2 079 654 euros de FEDER supplémentaires portant le taux de programmation à 107,4% de l'axe. Les opérations financées ont ainsi appuyé le déploiement des stratégies de prévention du risque inondation dans les territoires prioritaires.

La programmation sur l'axe 2 a été moins dense en raison du niveau déjà très élevé des engagements constatés fin 2020 (99% de la maquette). Elle s'est donc appuyée sur les reliquats de crédits et les sous consommation constatés pour financer principalement les itinérances cyclables ainsi que les dispositifs récurrents de suivi, de protection et repeuplement des migrateurs amphialins. L'intégralité de la maquette a été programmée à hauteur de 102,6%

L'activité du programme a également été consacrée à l'intégration des crédits REACT EU sur un nouvel axe 4 concrétisant le choix du partenariat de les affecter sur le programme interrégional. Le comité de suivi a ainsi validé une modification du programme ainsi que la nouvelle maquette financière comprenant la première tranche de crédits REACT d'un montant de 6 241 650 € portant à 39,24 M€ l'enveloppe FEDER du POI.

Gouvernance du programme

Deux Comités de suivi/forums des acteurs (un en présentiel, un en consultation écrite) se sont déroulés en 2021. Ils ont permis d'examiner :

- le Rapport Annuel de Mise en Œuvre au 31/12/2020,
- l'état des réalisations du programme 2014/2020 et ses perspectives au titre de la période de fin de programmation,
- la révision du programme Interrégional Loire et de la maquette financière visant à intégrer les crédits supplémentaires au titre de REACT EU,
- la présentation des fiches actions du volet interrégional Loire du programme régionale FEDER/FSE de la Région Centre-Val de Loire 2021/2027.

Par ailleurs, six Comités de programmation ont été présentés en consultations écrites au cours de l'année.

Animation /Communication

La communication poursuit son déploiement.

Les actions conduites ont été les suivantes :

- Recensement de projets et mise en valeur sur le site de la Commission européenne et EuropeOCentre-valdeloire.eu,
- Réalisation de vidéos / témoignages de projets innovants inscrits dans le quotidien des habitants,
- Valorisation du projet « Loire à vélo : travaux d'amélioration et dispositifs de comptage permanents des vélos » lors de la campagne de la Commission européenne « EU delivers in my Region »,
- Concrétisation d'un partenariat avec Toutedurope.fr (valorisation de projets, relais sur réseaux sociaux),
- Mise à jour du guide complet et réalisation d'un guide synthétique à destination des porteurs de projets,
- Maquettage des Résumés à l'attention des citoyens,
- Elaboration de la stratégie de communication Politique de cohésion 2021-2027.

Suivi et Evaluation

La mise en œuvre du plan d'évaluation a été poursuivie avec le lancement de plusieurs missions toujours en cours d'exécution. L'ensemble des actions mises en œuvre sont décrites dans la partie 4 du présent rapport.

Gestion du Programme Opérationnel

L'activité de gestion s'est d'abord traduite par la modification du programme opérationnel Loire

visant à créer un nouvel axe 4 REACT EU.

Le partenariat du programme a mobilisé cette enveloppe supplémentaire sur la transition écologique et le soutien au développement des mobilités cyclables sur le territoire du bassin. Les opérations visées sont les projets de tronçons ou de franchissements permettant de relier les itinéraires cyclables, d'assurer les continuités et de développer tant les usages touristiques que les mobilités vélo au quotidien.

L'activité de programmation a aussi été poursuivie visant à engager la totalité des crédits des axes 1 et 2.

3. RÉALISATION DE L'AXE PRIORITAIRE [ARTICLE 50, PARAGRAPHE 2, DU RÈGLEMENT (UE) N° 1303/2013]

3.1. Vue d'ensemble de la réalisation

ID	Axe prioritaire	Informations clés sur la mise en œuvre de l'axe prioritaire avec référence aux principaux développements, aux problèmes majeurs et aux mesures prises pour traiter ces derniers.
1	Accroître la résilience des territoires au risque d'inondation	<p>Au 31/12/2021, 97 opérations ont été conventionnées pour 7,57M€ de FEDER, soit 107,47.% de la maquette. Les opérations programmées en 2021 ont généré 2,07 M€ supplémentaires de FEDER engagés par rapport à fin 2020. Cette progression s'est appuyée sur les actions 1 et 2 et les opérations visant au déploiement des stratégies territoriales de gestion du risque inondation notamment les projets d'animation, de communication, d'études inscrits dans ces stratégies dans les secteurs prioritaires d'Orleans et de Montluçon. En parallèle, les projets d'intérêt de bassin portés par les établissements territoriaux de bassin (EPL) ont aussi été soutenus au travers d'appuis techniques et d'études – appui aux collectivités gestionnaires de digues, études de ruissellement à l'échelle des bassins -. Enfin l'effort de programmation 2021 visant à soutenir les projets de déversoirs et d'étude préalable à la création de Zone d'Expansion de crue a été très important – plus de 538 000 € de FEDER - et doit être souligné. La totalité de la revue de projet a ainsi pu être honorée grâce à la mobilisation des reliquats et, dans la perspective de la clôture du programme, par les crédits non consommés de l'axe 1 et de l'axe 2.</p>
2	Préserver la biodiversité et les continuités écologiques et développer une offre touristique par la valorisation du patrimoine naturel et culturel	<p>Au 31/12/2021, 315 opérations ont été programmées, pour un montant FEDER de 25,6 M€, soit 102 % de la maquette.</p> <p>L'effort de programmation a permis d'engager les reliquats et d'optimiser la maquette via l'usage des sous réalisations. Sur l'OS 2, les 3 projets FEDER soutenus ont abondés les investissements en faveur des itinérances cyclables, principalement en faveur de la sécurisation et sur les ouvrages de franchissement. Sur l'OS 3, la programmation a visé principalement les opérations de suivi et de repeuplement des migrateurs amphihalins afin d'assurer la continuité des comptages indispensables aux travaux de recherche et de préservation de ces espèces particulièrement fragilisées. De façon plus marginale, les financements FEDER ont soutenu plusieurs opérations liées aux études sur la biodiversité et le soutien aux réseaux d'acteurs sur la thématique des espèces exotiques envahissantes.</p> <p>Au regard des niveaux de réalisation, la période de fin de programme qui débutera 2022 visera à mobiliser les crédits générés par les sous-réalisations et à prioriser la programmation sur les dispositifs de suivi et de comptage des migrateurs amphihalins pour maintenir la collecte des données essentielles à la préservation de ces espèces.</p>
3	Animer et gérer le Programme Opérationne	Concernant l'axe 3, 1 projet a été programmé début 2018, ce projet s'élève à 1M€ de FEDER,

ID	Axe prioritaire	Informations clés sur la mise en œuvre de l'axe prioritaire avec référence aux principaux développements, aux problèmes majeurs et aux mesures prises pour traiter ces derniers.
	Interrégional FEDER Bassin de la Loire	<p>soit 76% de la maquette financière de l'axe.</p> <p>La revue de projets des actions à cofinancer par l'assistance technique FEDER Loire permet de conclure à une consommation totale de la maquette.</p> <p>Les actions financées sont notamment constituées : des évaluations menées dans le cadre du FEDER Loire (Mise en œuvre, espèces exotiques envahissantes), du système d'information décisionnel permettant un pilotage fin de la programmation et de la certification des opérations, des actions de formation suivies par le personnel en charge de la gestion du FEDER (systèmes d'informations, contrôle de service fait...), de l'externalisation d'une partie des Contrôles de Service Fait à un prestataire, des audits d'opération CICC à un autre prestataire, ainsi que des actions de communication engagées .</p>
4	Favoriser la réparation des dommages à la suite de la crise engendrée par la pandémie de COVID-19 et préparer une reprise écologique, numérique et résiliente de l'économie	<p>Le POI Loire est le seul programme Interregional ayant inscrit des crédits REACT EU dans sa maquette financière. Le choix du partenariat s'est fondé sur le constat d'un taux d'engagement élevé des crédits du programme (à hauteur de 91 %) alors même qu'il est apparu nécessaire d'afficher un soutien à la transition écologique au travers de l'appui aux dispositifs de mobilités douces. Les recensements opérés fin 2020 début 2021 ont permis de repérer des projets inscrits sur les itinéraires déjà visés par le Programme Interrégional et compatible avec le programme REACT EU. Ils sont ainsi suffisamment matures et à fort effet levier (soutien au projet permettant d'assurer les continuités – ouvrages notamment -, développement du vélo au quotidien). Si aucune programmation n'est intervenue en 2021, les projets déjà déposés affichent un montant FEDER sollicité de près de 4,8M€, la revue de projets consolidés quant elle permet d'envisager la programmation de l'intégralité de l'enveloppe REACT EU.</p>

3.2. Indicateurs communs et spécifiques au programme [article 50, paragraphe 2, du règlement (UE) n° 1303/2013]

Axes prioritaires, à l'exclusion de l'assistance technique

Axe prioritaire	1 - Accroître la résilience des territoires au risque d'inondation
Priorité d'investissement	5b - Favoriser les investissements destinés à remédier à des risques spécifiques, en garantissant une résilience aux catastrophes et en développant des systèmes de gestion des situations de catastrophe

Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER, le FEDER REACT-EU et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 1 / 5b

(1)	ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur cible (2023) - Total	Valeur cible (2023) - Hommes	Valeur cible (2023) - Femmes	2021 Total	2021 Hommes	2021 Femmes	Observations
F	ISR2	Nombre de stratégies locales de gestion du risque d'inondation adoptées et mises en oeuvre (socle minimal d'actions)	Stratégies adoptées et mises en oeuvre	En transition	10,58			8,82			
S	ISR2	Nombre de stratégies locales de gestion du risque d'inondation adoptées et mises en oeuvre (socle minimal d'actions)	Stratégies adoptées et mises en oeuvre	En transition	10,58			8,82			
F	ISR2	Nombre de stratégies locales de gestion du risque d'inondation adoptées et mises en oeuvre (socle minimal d'actions)	Stratégies adoptées et mises en oeuvre	Plus développées	7,42			6,18			
S	ISR2	Nombre de stratégies locales de gestion du risque d'inondation adoptées et mises en oeuvre (socle minimal d'actions)	Stratégies adoptées et mises en oeuvre	Plus développées	7,42			6,18			

(1) S = Valeur cumulée — réalisations devant résulter des opérations sélectionnées [prévisions fournies par les bénéficiaires], F = Valeur cumulée — réalisations résultant des opérations [réalisation effective]

(1)	ID	Indicateur	2020 Total	2020 Hommes	2020 Femmes	2019 Total	2019 Hommes	2019 Femmes	2018 Total	2018 Hommes	2018 Femmes
F	ISR2	Nombre de stratégies locales de gestion du risque d'inondation adoptées et mises en oeuvre (socle minimal d'actions)	8,82			8,82			8,82		
S	ISR2	Nombre de stratégies locales de gestion du risque d'inondation adoptées et mises en oeuvre (socle minimal d'actions)	8,82			8,82			8,82		
F	ISR2	Nombre de stratégies locales de gestion du risque d'inondation adoptées et mises en oeuvre (socle minimal d'actions)	6,18			6,18			6,18		
S	ISR2	Nombre de stratégies locales de gestion du risque d'inondation adoptées et mises en oeuvre (socle minimal d'actions)	6,18			6,18			6,18		

(1)	ID	Indicateur	2017 Total	2017 Hommes	2017 Femmes	2016 Total	2016 Hommes	2016 Femmes	2015 Total	2015 Hommes	2015 Femmes
F	ISR2	Nombre de stratégies locales de gestion du risque d'inondation adoptées et mises en oeuvre (socle minimal d'actions)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	ISR2	Nombre de stratégies locales de gestion du risque d'inondation adoptées et mises en oeuvre (socle minimal d'actions)	5,88	0,00		2,35			0,00		
F	ISR2	Nombre de stratégies locales de gestion du risque d'inondation adoptées et mises en oeuvre (socle minimal d'actions)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	ISR2	Nombre de stratégies locales de gestion du risque d'inondation adoptées et mises en oeuvre (socle minimal d'actions)	4,12			1,65			0,00		

(1)	ID	Indicateur	2017 Total	2017 Hommes	2017 Femmes	2016 Total	2016 Hommes	2016 Femmes	2015 Total	2015 Hommes	2015 Femmes
		(socle minimal d'actions)									

(1)	ID	Indicateur	2014 Total	2014 Hommes	2014 Femmes
F	ISR2	Nombre de stratégies locales de gestion du risque d'inondation adoptées et mises en oeuvre (socle minimal d'actions)	0,00	0,00	0,00
S	ISR2	Nombre de stratégies locales de gestion du risque d'inondation adoptées et mises en oeuvre (socle minimal d'actions)	0,00		
F	ISR2	Nombre de stratégies locales de gestion du risque d'inondation adoptées et mises en oeuvre (socle minimal d'actions)	0,00	0,00	0,00
S	ISR2	Nombre de stratégies locales de gestion du risque d'inondation adoptées et mises en oeuvre (socle minimal d'actions)	0,00		

Axe prioritaire	1 - Accroître la résilience des territoires au risque d'inondation
Priorité d'investissement	5b - Favoriser les investissements destinés à remédier à des risques spécifiques, en garantissant une résilience aux catastrophes et en développant des systèmes de gestion des situations de catastrophe
Objectif spécifique	1 - Réduire la vulnérabilité des populations et des activités des territoires particulièrement exposés au risque d'inondation

Tableau 1: Indicateurs de résultat pour le FEDER, le FEDER REACT-EU et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire et objectif spécifique); s'applique aussi à l'axe prioritaire d'assistance technique

ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur de référence	Année de référence	Valeur cible 2023	2021 Total	2021 Qualitative	Observations
IR1	% de la population communale résidente en EAIP (Enveloppe Approchée des Inondations Potentielles) non couverte par une stratégie locale de gestion du risque d'inondation	%	En transition	16,00	2014	8,00	5,70		Cet indicateur a fait l'oeuvre d'une fiabilisation
IR1	% de la population communale résidente en EAIP (Enveloppe Approchée des Inondations Potentielles) non couverte par une stratégie locale de gestion du risque d'inondation	%	Plus développées	16,00	2014	8,00	4,00		Cet indicateur a fait l'oeuvre d'une fiabilisation

ID	Indicateur	2020 Total	2020 Qualitative	2019 Total	2019 Qualitative	2018 Total	2018 Qualitative	2017 Total	2017 Qualitative
IR1	% de la population communale résidente en EAIP (Enveloppe Approchée des Inondations Potentielles) non couverte par une stratégie locale de gestion du risque d'inondation	5,70		5,70		5,94		4,12	
IR1	% de la population communale résidente en EAIP (Enveloppe Approchée des Inondations Potentielles) non couverte par une stratégie locale de gestion du risque d'inondation	4,00		4,00		4,16		2,88	

ID	Indicateur	2016 Total	2016 Qualitative	2015 Total	2015 Qualitative	2014 Total	2014 Qualitative
IR1	% de la population communale résidente en EAIP (Enveloppe Approchée des Inondations Potentielles) non couverte par une stratégie locale de gestion du risque d'inondation	4,12		4,70		4,70	
IR1	% de la population communale résidente en EAIP (Enveloppe Approchée des Inondations Potentielles) non couverte par une stratégie locale de gestion du risque d'inondation	2,88		3,30		3,30	

Axe prioritaire	2 - Préserver la biodiversité et les continuités écologiques et développer une offre touristique par la valorisation du patrimoine naturel et culturel
Priorité d'investissement	6c - Conserver, protéger, favoriser et développer le patrimoine naturel et culturel

Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER, le FEDER REACT-EU et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 2 / 6c

(1)	ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur cible (2023) - Total	Valeur cible (2023) - Hommes	Valeur cible (2023) - Femmes	2021 Total	2021 Hommes	2021 Femmes	Observations
F	ISR3	Linéaire de véloroutes aménagées et financées dans le cadre du POI bassin de la Loire	km	En transition	93,50			48,03			La valeur 2021 est inférieure à celle de 2020 car ont seulement été comptabilisées en 2021 les valeurs réalisées sur les projet soldés (à l'inverse de 2020 où cela constituait une erreur)
S	ISR3	Linéaire de véloroutes aménagées et financées dans le cadre du POI bassin de la Loire	km	En transition	93,50			139,94			
F	ISR3	Linéaire de véloroutes aménagées et financées dans le cadre du POI bassin de la Loire	km	Plus développées	65,50			33,66			. La valeur 2021 est inférieure à celle de 2020 car ont seulement été comptabilisées en 2021 les valeurs réalisées sur les projet soldés (à l'inverse de 2020 où cela constituait une erreur)
S	ISR3	Linéaire de véloroutes aménagées et financées dans le cadre du POI bassin de la Loire	km	Plus développées	65,50			98,05			

(1) S = Valeur cumulée — réalisations devant résulter des opérations sélectionnées [prévisions fournies par les bénéficiaires], F = Valeur cumulée — réalisations résultant des opérations [réalisation effective]

(1)	ID	Indicateur	2020 Total	2020 Hommes	2020 Femmes	2019 Total	2019 Hommes	2019 Femmes	2018 Total	2018 Hommes	2018 Femmes
F	ISR3	Linéaire de véloroutes aménagées et financées dans le cadre du POI bassin de la Loire	60,38			34,27			34,27		
S	ISR3	Linéaire de véloroutes aménagées et financées dans le cadre du POI bassin de la Loire	130,06			130,06			81,55		
F	ISR3	Linéaire de véloroutes aménagées et financées dans le cadre du POI bassin de la Loire	42,31			24,02			24,02		
S	ISR3	Linéaire de véloroutes aménagées et financées dans le cadre du POI bassin de la Loire	91,13			91,13			57,14		

(1)	ID	Indicateur	2017 Total	2017 Hommes	2017 Femmes	2016 Total	2016 Hommes	2016 Femmes	2015 Total	2015 Hommes	2015 Femmes
F	ISR3	Linéaire de véloroutes aménagées et financées dans le cadre du POI bassin de la Loire	21,30			4,11			4,11		
S	ISR3	Linéaire de véloroutes aménagées et financées dans le cadre du POI bassin de la Loire	76,38			70,50			29,99		
F	ISR3	Linéaire de véloroutes aménagées et financées dans le cadre du POI bassin de la Loire	14,90			2,89			2,89		
S	ISR3	Linéaire de véloroutes aménagées et financées dans le cadre du POI bassin de la Loire	53,51			49,39			21,01		

(1)	ID	Indicateur	2014 Total	2014 Hommes	2014 Femmes
F	ISR3	Linéaire de véloroutes aménagées et financées dans le cadre du POI bassin de la Loire	0,00		
S	ISR3	Linéaire de véloroutes aménagées et financées dans le cadre du POI bassin de la Loire	0,00		
F	ISR3	Linéaire de véloroutes aménagées et financées dans le cadre du POI bassin de la Loire	0,00		
S	ISR3	Linéaire de véloroutes aménagées et financées dans le cadre du POI bassin de la Loire	0,00		

Axe prioritaire	2 - Préserver la biodiversité et les continuités écologiques et développer une offre touristique par la valorisation du patrimoine naturel et culturel
Priorité d'investissement	6c - Conserver, protéger, favoriser et développer le patrimoine naturel et culturel
Objectif spécifique	2 - Augmenter les retombées économiques à travers de nouveaux produits touristiques et culturels

Tableau 1: Indicateurs de résultat pour le FEDER, le FEDER REACT-EU et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire et objectif spécifique); s'applique aussi à l'axe prioritaire d'assistance technique

ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur de référence	Année de référence	Valeur cible 2023	2021 Total	2021 Qualitative	Observations
IR2	Nombre de nuitées dans les hébergements marchands à l'échelle du bassin ligérien	Nombre de nuitées	En transition	14 322 621,10	2013	14 980 180,80	14 322 621,10		Compte tenu du travail conséquent de recueil des données, cet indicateur n'est actualisé qu'à des intervalles de temps longues. Cette valeur sera actualisée dans le RAMO 2022 sur la base des dernières données.
IR2	Nombre de nuitées dans les hébergements marchands à l'échelle du bassin ligérien	Nombre de nuitées	Plus développées	10 035 577,90	2013	10 496 317,20	10 035 578,00		Compte tenu du travail conséquent de recueil des données, cet indicateur n'est actualisé qu'à des intervalles de temps longues. Cette valeur sera actualisée dans le RAMO 2022 sur la base des dernières données.

ID	Indicateur	2020 Total	2020 Qualitative	2019 Total	2019 Qualitative	2018 Total	2018 Qualitative	2017 Total	2017 Qualitative
IR2	Nombre de nuitées dans les hébergements marchands à l'échelle du bassin ligérien	14 322 621,10		14 322 621,10		14 322 621,10		14 322 621,10	
IR2	Nombre de nuitées dans les hébergements marchands à l'échelle du bassin ligérien	10 035 578,00		10 035 578,00		10 035 578,00		10 035 578,00	

ID	Indicateur	2016 Total	2016 Qualitative	2015 Total	2015 Qualitative	2014 Total	2014 Qualitative
IR2	Nombre de nuitées dans les hébergements marchands à l'échelle du bassin ligérien	14 322 621,10		14 322 621,10		14 322 621,10	
IR2	Nombre de nuitées dans les hébergements marchands à l'échelle du bassin ligérien	10 035 578,00		10 035 578,00		10 035 578,00	

Axe prioritaire	2 - Préserver la biodiversité et les continuités écologiques et développer une offre touristique par la valorisation du patrimoine naturel et culturel
Priorité d'investissement	6d - Protéger et restaurer la biodiversité et les sols et favoriser les services liés aux écosystèmes, y compris au moyen de Natura 2000 et d'infrastructures vertes

Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER, le FEDER REACT-EU et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 2 / 6d

(1)	ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur cible (2023) - Total	Valeur cible (2023) - Hommes	Valeur cible (2023) - Femmes	2021 Total	2021 Hommes	2021 Femmes	Observations
F	CO23	Nature et biodiversité: Superficie des habitats bénéficiant d'un soutien pour atteindre un meilleur état de conservation	Hectares	En transition	182,90			220,51			
S	CO23	Nature et biodiversité: Superficie des habitats bénéficiant d'un soutien pour atteindre un meilleur état de conservation	Hectares	En transition	182,90			377,17			La valeur 2021 est inférieure à celle de 2020 car ont seulement été comptabilisées en 2021 les valeurs réalisées sur les projet soldés (à l'inverse de 2020 où cela constituait une erreur)
F	CO23	Nature et biodiversité: Superficie des habitats bénéficiant d'un soutien pour atteindre un meilleur état de conservation	Hectares	Plus développées	128,10			154,51			
S	CO23	Nature et biodiversité: Superficie des habitats bénéficiant d'un soutien pour atteindre un meilleur état de conservation	Hectares	Plus développées	128,10			264,27			La valeur 2021 est inférieure à celle de 2020 car ont seulement été comptabilisées en 2021 les valeurs réalisées sur les projet soldés (à l'inverse de 2020 où cela constituait une erreur)
F	ISR4	Nombre d'études, d'acquisition de données et de projets de recherche relatifs à la fonctionnalité des écosystèmes ligériens	Nombre de projets	En transition	47,63			21,76			
S	ISR4	Nombre d'études, d'acquisition de données et de projets de recherche relatifs à la fonctionnalité des écosystèmes ligériens	Nombre de projets	En transition	47,63			33,52			La valeur 2021 est inférieure à celle de 2020 car ont seulement été comptabilisées en 2021 les valeurs réalisées sur les projet soldés (à l'inverse de 2020 où cela constituait une erreur)
F	ISR4	Nombre d'études, d'acquisition de données et de projets de recherche relatifs à la fonctionnalité des écosystèmes ligériens	Nombre de projets	Plus développées	33,37			15,24			
S	ISR4	Nombre d'études, d'acquisition de données et de projets de recherche relatifs à la fonctionnalité des écosystèmes ligériens	Nombre de projets	Plus développées	33,37			23,48			La valeur 2021 est inférieure à celle de 2020 car ont seulement été comptabilisées en 2021 les valeurs réalisées sur les projet soldés (à l'inverse de 2020 où cela constituait une erreur)

(1) S = Valeur cumulée — réalisations devant résulter des opérations sélectionnées [prévisions fournies par les bénéficiaires], F = Valeur cumulée — réalisations résultant des opérations [réalisation effective]

(1)	ID	Indicateur	2020 Total	2020 Hommes	2020 Femmes	2019 Total	2019 Hommes	2019 Femmes	2018 Total	2018 Hommes	2018 Femmes
F	CO23	Nature et biodiversité: Superficie des habitats bénéficiant d'un soutien pour atteindre un meilleur état de conservation	217,39			163,35			97,91		
S	CO23	Nature et biodiversité: Superficie des habitats bénéficiant d'un soutien pour atteindre un meilleur état de conservation	406,06			338,49			220,45		
F	CO23	Nature et biodiversité: Superficie des habitats bénéficiant d'un soutien pour atteindre un meilleur état de conservation	152,32			114,46			68,60		
S	CO23	Nature et biodiversité: Superficie des habitats bénéficiant d'un soutien pour atteindre un meilleur état de conservation	284,52			237,18			154,46		

(1)	ID	Indicateur	2020 Total	2020 Hommes	2020 Femmes	2019 Total	2019 Hommes	2019 Femmes	2018 Total	2018 Hommes	2018 Femmes
		état de conservation									
F	ISR4	Nombre d'études, d'acquisition de données et de projets de recherche relatifs à la fonctionnalité des écosystèmes ligériens	19,99			19,99			17,64		
S	ISR4	Nombre d'études, d'acquisition de données et de projets de recherche relatifs à la fonctionnalité des écosystèmes ligériens	40,57			40,57			38,81		
F	ISR4	Nombre d'études, d'acquisition de données et de projets de recherche relatifs à la fonctionnalité des écosystèmes ligériens	14,01			14,01			12,36		
S	ISR4	Nombre d'études, d'acquisition de données et de projets de recherche relatifs à la fonctionnalité des écosystèmes ligériens	28,43			28,43			27,19		

(1)	ID	Indicateur	2017 Total	2017 Hommes	2017 Femmes	2016 Total	2016 Hommes	2016 Femmes	2015 Total	2015 Hommes	2015 Femmes
F	CO23	Nature et biodiversité: Superficie des habitats bénéficiant d'un soutien pour atteindre un meilleur état de conservation	2,56			0,00			0,00		
S	CO23	Nature et biodiversité: Superficie des habitats bénéficiant d'un soutien pour atteindre un meilleur état de conservation	203,05			176,55			102,72		
F	CO23	Nature et biodiversité: Superficie des habitats bénéficiant d'un soutien pour atteindre un meilleur état de conservation	1,79			0,00			0,00		
S	CO23	Nature et biodiversité: Superficie des habitats bénéficiant d'un soutien pour atteindre un meilleur état de conservation	142,28			123,71			71,97		
F	ISR4	Nombre d'études, d'acquisition de données et de projets de recherche relatifs à la fonctionnalité des écosystèmes ligériens	9,41			2,35			0,00		
S	ISR4	Nombre d'études, d'acquisition de données et de projets de recherche relatifs à la fonctionnalité des écosystèmes ligériens	37,00			22,34			13,52		
F	ISR4	Nombre d'études, d'acquisition de données et de projets de recherche relatifs à la fonctionnalité des écosystèmes ligériens	6,59			1,65			0,00		
S	ISR4	Nombre d'études, d'acquisition de données et de projets de recherche relatifs à la fonctionnalité des écosystèmes ligériens	25,96			15,66			9,48		

(1)	ID	Indicateur	2014 Total	2014 Hommes	2014 Femmes
F	CO23	Nature et biodiversité: Superficie des habitats bénéficiant d'un soutien pour atteindre un meilleur état de conservation	0,00		
S	CO23	Nature et biodiversité: Superficie des habitats bénéficiant d'un soutien pour atteindre un meilleur état de conservation	0,00		
F	CO23	Nature et biodiversité: Superficie des habitats bénéficiant d'un soutien pour atteindre un meilleur état de conservation	0,00		
S	CO23	Nature et biodiversité: Superficie des habitats bénéficiant d'un soutien pour atteindre un meilleur état de conservation	0,00		
F	ISR4	Nombre d'études, d'acquisition de données et de projets de recherche relatifs à la fonctionnalité des écosystèmes ligériens	0,00		
S	ISR4	Nombre d'études, d'acquisition de données et de projets de recherche relatifs à la fonctionnalité des écosystèmes ligériens	0,00		
F	ISR4	Nombre d'études, d'acquisition de données et de projets de recherche relatifs à la fonctionnalité des écosystèmes ligériens	0,00		
S	ISR4	Nombre d'études, d'acquisition de données et de projets de recherche relatifs à la fonctionnalité des écosystèmes ligériens	0,00		

Axe prioritaire	2 - Préserver la biodiversité et les continuités écologiques et développer une offre touristique par la valorisation du patrimoine naturel et culturel
Priorité d'investissement	6d - Protéger et restaurer la biodiversité et les sols et favoriser les services liés aux écosystèmes, y compris au moyen de Natura 2000 et d'infrastructures vertes
Objectif spécifique	3 - Restaurer la fonctionnalité des écosystèmes du bassin ligérien

Tableau 1: Indicateurs de résultat pour le FEDER, le FEDER REACT-EU et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire et objectif spécifique); s'applique aussi à l'axe prioritaire d'assistance technique

ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur de référence	Année de référence	Valeur cible 2023	2021 Total	2021 Qualitative	Observations
IR3	Linéaire de cours d'eau ré-ouverts à la circulation des poissons migrateurs	km	En transition	0,00	2014	52,90			Compte tenu du travail conséquent de recueil des données, cet indicateur n'est actualisé qu'à des intervalles de temps longues
IR3	Linéaire de cours d'eau ré-ouverts à la circulation des poissons migrateurs	km	Plus développées	0,00	2014	37,10			Compte tenu du travail conséquent de recueil des données, cet indicateur n'est actualisé qu'à des intervalles de temps longues

ID	Indicateur	2020 Total	2020 Qualitative	2019 Total	2019 Qualitative	2018 Total	2018 Qualitative	2017 Total	2017 Qualitative
IR3	Linéaire de cours d'eau ré-ouverts à la circulation des poissons migrateurs							0,00	
IR3	Linéaire de cours d'eau ré-ouverts à la circulation des poissons migrateurs							0,00	

ID	Indicateur	2016 Total	2016 Qualitative	2015 Total	2015 Qualitative	2014 Total	2014 Qualitative
IR3	Linéaire de cours d'eau ré-ouverts à la circulation des poissons migrateurs	0,00		0,00		0,00	
IR3	Linéaire de cours d'eau ré-ouverts à la circulation des poissons migrateurs	0,00		0,00		0,00	

Axe prioritaire	4 - Favoriser la réparation des dommages à la suite de la crise engendrée par la pandémie de COVID-19 et préparer une reprise écologique, numérique et résiliente de l'économie
Priorité d'investissement	13i - (FEDER) Favoriser la réparation des dommages à la suite de la crise engendrée par la pandémie de COVID-19 et pour préparer une reprise écologique, numérique et résiliente de l'économie

Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER, le FEDER REACT-EU et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 4 / 13i

(1)	ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur cible (2023) - Total	Valeur cible (2023) - Hommes	Valeur cible (2023) - Femmes	2021 Total	2021 Hommes	2021 Femmes	Observations
F	ISR7	nombre d'ouvrages du bassin de la Loire aménagé pour les véloroutes dans le cadre de REACT-EU	Nombre d'ouvrages		4,00			0,00			
S	ISR7	nombre d'ouvrages du bassin de la Loire aménagé pour les véloroutes dans le cadre de REACT-EU	Nombre d'ouvrages		4,00			0,00			

(1) S = Valeur cumulée — réalisations devant résulter des opérations sélectionnées [prévisions fournies par les bénéficiaires], F = Valeur cumulée — réalisations résultant des opérations [réalisation effective]

(1)	ID	Indicateur	2020 Total	2020 Hommes	2020 Femmes	2019 Total	2019 Hommes	2019 Femmes	2018 Total	2018 Hommes	2018 Femmes
F	ISR7	nombre d'ouvrages du bassin de la Loire aménagé pour les véloroutes dans le cadre de REACT-EU	0,00			0,00			0,00		
S	ISR7	nombre d'ouvrages du bassin de la Loire aménagé pour les véloroutes dans le cadre de REACT-EU	0,00			0,00			0,00		

(1)	ID	Indicateur	2017 Total	2017 Hommes	2017 Femmes	2016 Total	2016 Hommes	2016 Femmes	2015 Total	2015 Hommes	2015 Femmes
F	ISR7	nombre d'ouvrages du bassin de la Loire aménagé pour les véloroutes dans le cadre de REACT-EU	0,00			0,00			0,00		
S	ISR7	nombre d'ouvrages du bassin de la Loire aménagé pour les véloroutes dans le cadre de REACT-EU	0,00			0,00			0,00		

(1)	ID	Indicateur	2014 Total	2014 Hommes	2014 Femmes
F	ISR7	nombre d'ouvrages du bassin de la Loire aménagé pour les véloroutes dans le cadre de REACT-EU	0,00		
S	ISR7	nombre d'ouvrages du bassin de la Loire aménagé pour les véloroutes dans le cadre de REACT-EU	0,00		

Axe prioritaire	4 - Favoriser la réparation des dommages à la suite de la crise engendrée par la pandémie de COVID-19 et préparer une reprise écologique, numérique et résiliente de l'économie
Priorité d'investissement	13i - (FEDER) Favoriser la réparation des dommages à la suite de la crise engendrée par la pandémie de COVID-19 et pour préparer une reprise écologique, numérique et résiliente de l'économie
Objectif spécifique	13i - 13i - (FEDER) Favoriser la réparation des dommages à la suite de la crise engendrée par la pandémie de COVID-19 et pour préparer une reprise écologique, numérique et résiliente de l'économie

Tableau 1: Indicateurs de résultat pour le FEDER, le FEDER REACT-EU et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire et objectif spécifique); s'applique aussi à l'axe prioritaire d'assistance technique

ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur de référence	Année de référence	Valeur cible 2023	2021 Total	2021 Qualitative	Observations
IR4	Nombre d'utilisateurs annuels d'infrastructures de véloroute dans le cadre de REACT-EU	Nombre d'utilisateurs		0,00	2020	240 000,00	0,00		

ID	Indicateur	2020 Total	2020 Qualitative	2019 Total	2019 Qualitative	2018 Total	2018 Qualitative	2017 Total	2017 Qualitative
IR4	Nombre d'utilisateurs annuels d'infrastructures de véloroute dans le cadre de REACT-EU								

ID	Indicateur	2016 Total	2016 Qualitative	2015 Total	2015 Qualitative	2014 Total	2014 Qualitative
IR4	Nombre d'utilisateurs annuels d'infrastructures de véloroute dans le cadre de REACT-EU						

Axes prioritaires pour l'assistance technique

Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER, le FEDER REACT-EU et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 3

Axe prioritaire	3 - Animer et gérer le Programme Opérationnelle Interrégionale FEDER Bassin de la Loire
-----------------	---

(1)	ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur cible (2023) - Total	Valeur cible (2023) - Hommes	Valeur cible (2023) - Femmes	2021 Total	2021 Hommes	2021 Femmes	Observations
F	ISR5	Nombre d'actions de formation et d'échanges d'expérience suivies par les personnels de la Région	Nombre		8,00			0,00			Suite au passage à l'assistance technique forfaitaire et dans le cadre de la révision globale des valeurs cibles, les valeurs réalisées seront fiabilisées sur l'année 2022 (avec éventuellement actualisation des valeurs cibles)
S	ISR5	Nombre d'actions de formation et d'échanges d'expérience suivies par les personnels de la Région	Nombre		8,00			24,00			Suite au passage à l'assistance technique forfaitaire et dans le cadre de la révision globale des valeurs cibles, les valeurs réalisées seront fiabilisées sur l'année 2022 (avec éventuellement actualisation des valeurs cibles)
F	ISR6	Nombre d'actions d'animation et de communication réalisées	Nombre		12,00			0,00			Suite au passage à l'assistance technique forfaitaire et dans le cadre de la révision globale des valeurs cibles, les valeurs réalisées seront fiabilisées sur l'année 2022 (avec éventuellement actualisation des valeurs cibles)
S	ISR6	Nombre d'actions d'animation et de communication réalisées	Nombre		12,00			8,00			Suite au passage à l'assistance technique forfaitaire et dans le cadre de la révision globale des valeurs cibles, les valeurs réalisées seront fiabilisées sur l'année 2022 (avec éventuellement actualisation des valeurs cibles)

(1) S = Valeur cumulée — réalisations devant résulter des opérations sélectionnées [prévisions fournies par les bénéficiaires], F = Valeur cumulée — réalisations résultant des opérations [réalisation effective]

(1)	ID	Indicateur	2020 Total	2020 Hommes	2020 Femmes	2019 Total	2019 Hommes	2019 Femmes	2018 Total	2018 Hommes	2018 Femmes
F	ISR5	Nombre d'actions de formation et d'échanges d'expérience suivies par les personnels de la Région	0,00			0,00			0,00		
S	ISR5	Nombre d'actions de formation et d'échanges d'expérience suivies par les personnels de la Région	24,00			6,00			6,00		
F	ISR6	Nombre d'actions d'animation et de communication réalisées	0,00			0,00			0,00		
S	ISR6	Nombre d'actions d'animation et de communication réalisées	8,00			8,00			8,00		

(1)	ID	Indicateur	2017 Total	2017 Hommes	2017 Femmes	2016 Total	2016 Hommes	2016 Femmes	2015 Total	2015 Hommes	2015 Femmes
F	ISR5	Nombre d'actions de formation et d'échanges d'expérience suivies par les personnels de la Région	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	ISR5	Nombre d'actions de formation et d'échanges d'expérience suivies par les personnels de la Région	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
F	ISR6	Nombre d'actions d'animation et de communication réalisées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	ISR6	Nombre d'actions d'animation et de communication réalisées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1)	ID	Indicateur	2014 Total	2014 Hommes	2014 Femmes
F	ISR5	Nombre d'actions de formation et d'échanges d'expérience suivies par les personnels de la Région	0,00	0,00	0,00

(1)	ID	Indicateur	2014 Total	2014 Hommes	2014 Femmes
S	ISR5	Nombre d'actions de formation et d'échanges d'expérience suivies par les personnels de la Région	0,00	0,00	0,00
F	ISR6	Nombre d'actions d'animation et de communication réalisées	0,00	0,00	0,00
S	ISR6	Nombre d'actions d'animation et de communication réalisées	0,00	0,00	0,00

Tableau 3B: Nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien du programme opérationnel net de soutien multiple aux mêmes entreprises

Indicateur	Nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien du PO net de soutien multiple
------------	---

Tableau 5: Informations sur les valeurs intermédiaires et cibles définies dans le cadre de performance

Axe prioritaire	Type d'indicateur	Identificateur	Indicateur	Unité de mesure	Fonds	Catégorie de région	2021 Cumul total	2021 Cumul - hommes	2021 Cumul - femmes	2021 Total annuel	2021 Total annuel - hommes	2021 Total annuel - femmes
1	F	IF 1	Montant des dépenses certifiées de l'Axe 1	€	FEDER	En transition	2 658 812,36					
1	F	IF 1	Montant des dépenses certifiées de l'Axe 1	€	FEDER	Plus développées	1 862 977,37					
1	I	1	ECMO Stratégies locales de gestion du risque inondation adoptées	stratégies adoptées	FEDER	En transition	8,82					
1	I	1	ECMO Stratégies locales de gestion du risque inondation adoptées	stratégies adoptées	FEDER	Plus développées	6,18					
1	O	ISR2	Nombre de stratégies locales de gestion du risque d'inondation adoptées et mises en oeuvre (socle minimal d'actions)	Stratégies adoptées et mises en oeuvre	FEDER	En transition	8,82					
1	O	ISR2	Nombre de stratégies locales de gestion du risque d'inondation adoptées et mises en oeuvre (socle minimal d'actions)	Stratégies adoptées et mises en oeuvre	FEDER	Plus développées	6,18					
2	O	CO23	Nature et biodiversité: Superficie des habitats bénéficiant d'un soutien pour atteindre un meilleur état de conservation	Hectares	FEDER	En transition	220,51					
2	O	CO23	Nature et biodiversité: Superficie des habitats bénéficiant d'un soutien pour atteindre un meilleur état de conservation	Hectares	FEDER	Plus développées	154,51					
2	F	IF2	Montant des dépenses certifiées de l'Axe 2	€	FEDER	En transition	19 301 014,93					
2	F	IF2	Montant des dépenses certifiées de l'Axe 2	€	FEDER	Plus développées	13 523 840,39					
2	O	ISR3	Linéaire de véloroutes aménagées et financées dans le cadre du POI bassin de la Loire	km	FEDER	En transition	48,03					
2	O	ISR4	Nombre d'études, d'acquisition de données et de projets de recherche relatifs à la fonctionnalité des écosystèmes ligériens	Nombre de projets	FEDER	En transition	21,76					
2	O	ISR3	Linéaire de véloroutes aménagées et financées dans le cadre du POI bassin de la Loire	km	FEDER	Plus développées	33,66					
2	O	ISR4	Nombre d'études, d'acquisition de données et de projets de recherche relatifs à la fonctionnalité des écosystèmes ligériens	Nombre de projets	FEDER	Plus développées	15,24					

Axe prioritaire	Type d'indicateur	Identificateur	Indicateur	Unité de mesure	Fonds	Catégorie de région	2020 Cumul total	2019 Cumul total	2018 Cumul total	Observations
1	F	IF 1	Montant des dépenses certifiées de l'Axe 1	€	FEDER	En transition	2 137 475,55	1 558 256,37	1 195 114,22	
1	F	IF 1	Montant des dépenses certifiées de l'Axe 1	€	FEDER	Plus développées	1 497 068,83	1 091 839,49	837 392,95	
1	I	1	ECMO Stratégies locales de gestion du risque inondation adoptées	stratégies adoptées	FEDER	En transition	8,82	8,82	8,82	
1	I	1	ECMO Stratégies locales de gestion du risque inondation adoptées	stratégies adoptées	FEDER	Plus développées	6,18	6,18	6,18	
1	O	ISR2	Nombre de stratégies locales de gestion du risque d'inondation adoptées et mises en oeuvre (socle minimal d'actions)	Stratégies adoptées et mises en oeuvre	FEDER	En transition	8,82	8,82	0,00	
1	O	ISR2	Nombre de stratégies locales de gestion du risque d'inondation adoptées et mises en oeuvre (socle minimal d'actions)	Stratégies adoptées et mises en oeuvre	FEDER	Plus développées	6,18	6,18	0,00	
2	O	CO23	Nature et biodiversité: Superficie des habitats bénéficiant d'un soutien pour atteindre un meilleur état de conservation	Hectares	FEDER	En transition	237,59	163,35	97,91	
2	O	CO23	Nature et biodiversité: Superficie des habitats bénéficiant d'un soutien pour atteindre un meilleur état de conservation	Hectares	FEDER	Plus développées	166,47	114,46	68,60	
2	F	IF2	Montant des dépenses certifiées de l'Axe 2	€	FEDER	En transition	17 173 395,16	9 287 363,09	7 714 785,43	
2	F	IF2	Montant des dépenses certifiées de l'Axe 2	€	FEDER	Plus développées	12 028 092,96	6 507 472,09	5 405 597,95	
2	O	ISR3	Linéaire de véloroutes aménagées et financées dans le cadre du POI bassin de la Loire	km	FEDER	En transition	60,38	34,27	34,27	
2	O	ISR4	Nombre d'études, d'acquisition de données et de projets de recherche relatifs à la fonctionnalité des écosystèmes ligériens	Nombre de projets	FEDER	En transition	19,99	19,99	17,64	
2	O	ISR3	Linéaire de véloroutes aménagées et financées dans le cadre du POI bassin de la Loire	km	FEDER	Plus développées	42,31	24,02	24,02	
2	O	ISR4	Nombre d'études, d'acquisition de données et de projets de recherche relatifs à la fonctionnalité des écosystèmes ligériens	Nombre de projets	FEDER	Plus développées	14,01	14,01	12,36	

Axe prioritaire	Type d'indicateur	Identificateur	Indicateur	Unité de mesure	Fonds	Catégorie de région	2017 Cumul total	2016 Cumul total	2015 Cumul total	2014 Cumul total
1	F	IF 1	Montant des dépenses certifiées de l'Axe 1	€	FEDER	En transition	220 775,18	0,00	0,00	0,00
1	F	IF 1	Montant des dépenses certifiées de l'Axe 1	€	FEDER	Plus développées	154 692,82	0,00	0,00	0,00
1	I	1	ECMO Stratégies locales de gestion du risque inondation adoptées	stratégies adoptées	FEDER	En transition	5,88	2,35	0,00	0,00
1	I	1	ECMO Stratégies locales de gestion du risque inondation adoptées	stratégies adoptées	FEDER	Plus développées	4,12	1,65	0,00	0,00
1	O	ISR2	Nombre de stratégies locales de gestion du risque d'inondation adoptées et mises en oeuvre (socle minimal d'actions)	Stratégies adoptées et mises en oeuvre	FEDER	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00
1	O	ISR2	Nombre de stratégies locales de gestion du risque d'inondation adoptées et mises en oeuvre (socle minimal d'actions)	Stratégies adoptées et mises en oeuvre	FEDER	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00
2	O	CO23	Nature et biodiversité: Superficie des habitats bénéficiant d'un soutien pour atteindre un meilleur état de conservation	Hectares	FEDER	En transition	2,56	0,00	0,00	0,00
2	O	CO23	Nature et biodiversité: Superficie des habitats bénéficiant d'un soutien pour atteindre un meilleur état de conservation	Hectares	FEDER	Plus développées	1,79	0,00	0,00	0,00

Axe prioritaire	Type d'indicateur	Identificateur	Indicateur	Unité de mesure	Fonds	Catégorie de région	2017 Cumul total	2016 Cumul total	2015 Cumul total	2014 Cumul total
2	F	IF2	Montant des dépenses certifiées de l'Axe 2	€	FEDER	En transition	2 422 621,96	301 548,60	0,00	0,00
2	F	IF2	Montant des dépenses certifiées de l'Axe 2	€	FEDER	Plus développées	1 697 483,41	201 032,40	0,00	0,00
2	O	ISR3	Linéaire de véloroutes aménagées et financées dans le cadre du POI bassin de la Loire	km	FEDER	En transition	21,30	4,20	0,00	0,00
2	O	ISR4	Nombre d'études, d'acquisition de données et de projets de recherche relatifs à la fonctionnalité des écosystèmes ligériens	Nombre de projets	FEDER	En transition	9,41	2,35	0,00	0,00
2	O	ISR3	Linéaire de véloroutes aménagées et financées dans le cadre du POI bassin de la Loire	km	FEDER	Plus développées	14,92	2,90	0,00	0,00
2	O	ISR4	Nombre d'études, d'acquisition de données et de projets de recherche relatifs à la fonctionnalité des écosystèmes ligériens	Nombre de projets	FEDER	Plus développées	6,59	1,65	0,00	0,00

Axe prioritaire	Type d'indicateur	Identificateur	Indicateur	Unité de mesure	Fonds	Catégorie de région	Valeur intermédiaire pour 2018 - Total	Valeur intermédiaire pour 2018 - Hommes	Valeur intermédiaire pour 2018 - Femmes	Valeur cible (2023) - Total	Valeur cible (2023) - Hommes	Valeur cible (2023) - Femmes
1	F	IF 1	Montant des dépenses certifiées de l'Axe 1	€	FEDER	En transition	1 352 400,00			8 290 800,00		
1	F	IF 1	Montant des dépenses certifiées de l'Axe 1	€	FEDER	Plus développées	947 600,00			5 809 200,00		
1	I	1	ECMO Stratégies locales de gestion du risque inondation adoptées	stratégies adoptées	FEDER	En transition	8,23			10,58		
1	I	1	ECMO Stratégies locales de gestion du risque inondation adoptées	stratégies adoptées	FEDER	Plus développées	5,77			7,42		
1	O	ISR2	Nombre de stratégies locales de gestion du risque d'inondation adoptées et mises en oeuvre (socle minimal d'actions)	Stratégies adoptées et mises en oeuvre	FEDER	En transition	0			10,58		
1	O	ISR2	Nombre de stratégies locales de gestion du risque d'inondation adoptées et mises en oeuvre (socle minimal d'actions)	Stratégies adoptées et mises en oeuvre	FEDER	Plus développées	0			7,42		
2	O	CO23	Nature et biodiversité: Superficie des habitats bénéficiant d'un soutien pour atteindre un meilleur état de conservation	Hectares	FEDER	En transition	105,84			182,90		
2	O	CO23	Nature et biodiversité: Superficie des habitats bénéficiant d'un soutien pour atteindre un meilleur état de conservation	Hectares	FEDER	Plus développées	74,16			128,10		
2	F	IF2	Montant des dépenses certifiées de l'Axe 2	€	FEDER	En transition	7 337 872,5			29 341 200,00		
2	F	IF2	Montant des dépenses certifiées de l'Axe 2	€	FEDER	Plus développées	5 141 502,5			20 558 800,00		
2	O	ISR3	Linéaire de véloroutes aménagées et financées dans le cadre du POI bassin de la Loire	km	FEDER	En transition	31,2			93,50		
2	O	ISR4	Nombre d'études, d'acquisition de données et de projets de recherche relatifs à la fonctionnalité des écosystèmes ligériens	Nombre de projets	FEDER	En transition	18,23			47,63		
2	O	ISR3	Linéaire de véloroutes aménagées et financées dans le cadre du POI bassin de la Loire	km	FEDER	Plus développées	21,8			65,50		
2	O	ISR4	Nombre d'études, d'acquisition de données et de projets de recherche relatifs à la fonctionnalité des écosystèmes ligériens	Nombre de projets	FEDER	Plus développées	12,77			33,37		

3.4 Données financières [article 50, paragraphe 2, du règlement (UE) n° 1303/2013]

Tableau 6: Informations financières au niveau de l'axe prioritaire et du programme

[telles que définies dans le tableau 1 de l'annexe II du règlement d'exécution (UE) n° 1011/2014 (Modèle pour la transmission des données financières)]

Axe prioritaire	Fonds	Catégorie de région	Base de calcul	Financement total	Taux de cofinancement	Coût total éligible des opérations sélectionnées pour un soutien	Proportion de la dotation totale couverte avec les opérations sélectionnées	Coût public éligible des opérations sélectionnées pour un soutien	Total des dépenses éligibles déclarées par les bénéficiaires à l'autorité de gestion	Proportion de la dotation totale couverte par les dépenses éligibles déclarées par les bénéficiaires	Nombre d'opérations sélectionnées
1	FEDER	En transition	Total	8 290 800,00	50,00%	13 734 275,86	165,66%	13 458 364,24	4 433 306,03	53,47%	57
1	FEDER	Plus développées	Total	5 809 200,00	50,00%	9 623 336,14	165,66%	9 430 010,32	3 106 330,07	53,47%	40
2	FEDER	En transition	Total	29 341 200,00	50,00%	48 957 643,84	166,86%	46 299 070,00	34 651 492,93	118,10%	184
2	FEDER	Plus développées	Total	20 558 800,00	50,00%	34 303 655,22	166,86%	32 440 844,97	24 279 617,50	118,10%	130
4	FEDER REACT-EU		Total	6 241 650,00	100,00%	0,00	0,00%	0,00	0,00	0,00%	0
3	FEDER	En transition	Total	1 176 000,00	50,00%	930 182,26	79,10%	930 182,26	751 242,86	63,88%	1
3	FEDER	Plus développées	Total	824 000,00	50,00%	651 760,36	79,10%	651 760,36	526 381,05	63,88%	0
Total	FEDER	En transition		38 808 000,00	50,00%	63 622 101,96	163,94%	60 687 616,50	39 836 041,82	102,65%	242
Total	FEDER	Plus développées		27 192 000,00	50,00%	44 578 751,72	163,94%	42 522 615,65	27 912 328,62	102,65%	170
Total	FEDER REACT-EU			6 241 650,00	100,00%	0,00	0,00%	0,00	0,00	0,00%	0
Total général				72 241 650,00	54,32%	108 200 853,68	149,78%	103 210 232,15	67 748 370,44	93,78%	412

Tableau 7: Ventilation des données financières cumulées par catégorie d'intervention pour le FEDER, le FEDER REACT-EU, le FSE, le FSE REACT-EU et le Fonds de cohésion [article 112, paragraphes 1 et 2, du règlement (UE) n° 1303/2013 et article 5 du règlement (UE) n° 1304/2013]

Axe prioritaire	Caractéristiques des dépenses		Catégorisation par dimension								Données financières			
	Fonds	Catégorie de région	Domaine d'intervention	Forme de financement	Dimension territoriale	Mécanisme d'application territorial	Dimension «objectif thématique»	Thème secondaire FSE	Dimension économique	Dimension «localisation»	Coût total éligible des opérations sélectionnées pour un soutien	Coût public éligible des opérations sélectionnées pour un soutien	Total des dépenses éligibles déclarées par les bénéficiaires à l'autorité de gestion	Nombre d'opérations retenues
1	FEDER	En transition	087	01	07	05	05		18	FRZZ	351 464,69	351 464,69	351 197,30	2
1	FEDER	En transition	087	01	07	05	05		22	FR24	1 767 755,59	1 717 267,56	7 941,86	10
1	FEDER	En transition	087	01	07	05	05		22	FRZZ	11 615 055,58	11 389 631,99	4 074 166,87	45
1	FEDER	Plus développées	087	01	07	05	05		18	FRZZ	246 264,37	246 264,37	246 077,02	1
1	FEDER	Plus développées	087	01	07	05	05		22	FR24	1 238 631,47	1 203 255,50	5 564,70	7
1	FEDER	Plus développées	087	01	07	05	05		22	FRZZ	8 138 440,30	7 980 490,45	2 854 688,35	32
2	FEDER	En transition	085	01	07	05	06		22	FR24	1 545 361,36	1 489 911,39	0,00	6
2	FEDER	En transition	085	01	07	05	06		22	FRZZ	30 623 537,95	28 309 411,55	22 981 546,30	148
2	FEDER	En transition	090	01	07	05	06		15	FR24	1 459 970,24	1 459 970,24	0,00	2
2	FEDER	En transition	090	01	07	05	06		15	FRZZ	10 369 969,38	10 369 969,38	7 709 111,55	7
2	FEDER	En transition	091	01	07	05	06		15	FRZZ	4 958 804,91	4 669 807,44	3 960 835,08	21
2	FEDER	Plus développées	085	01	07	05	06		22	FR24	1 082 804,22	1 043 951,52	0,00	5
2	FEDER	Plus développées	085	01	07	05	06		22	FRZZ	21 457 308,90	19 835 846,19	16 102 716,11	104
2	FEDER	Plus développées	090	01	07	05	06		15	FR24	1 022 972,35	1 022 972,35	0,00	1
2	FEDER	Plus développées	090	01	07	05	06		15	FRZZ	7 266 032,97	7 266 032,97	5 401 622,38	5
2	FEDER	Plus développées	091	01	07	05	06		15	FRZZ	3 474 536,78	3 272 041,94	2 775 279,01	15
4	FEDER REACT-EU		090	01	07	05	13		24	FRZZ	0,00	0,00	0,00	0
3	FEDER	En transition	121	01	07	05			18	FRZZ	930 182,26	930 182,26	751 242,86	1
3	FEDER	Plus développées	121	01	07	05			18	FRZZ	651 760,36	651 760,36	526 381,05	0

Tableau 8: L'utilisation du financement croisé

1	2	3	4	5	6
Utilisation du financement croisé	Axe prioritaire	Montant du soutien de l'Union envisagé pour le financement croisé sur la base de certaines opérations (en euros)	Part du soutien de l'Union à l'axe prioritaire (en %) (3/soutien de l'Union à l'axe prioritaire*100)	Montant du soutien de l'Union utilisé au titre du financement croisé sur la base des dépenses éligibles déclarées par le bénéficiaire à l'autorité de gestion (en euros)	Part du soutien de l'Union à l'axe prioritaire (en %) (5/soutien de l'Union à l'axe prioritaire*100)
coûts éligibles pour un soutien au titre du FSE, mais soutenus par le FEDER	1	0,00		0,00	
coûts éligibles pour un soutien au titre du FSE, mais soutenus par le FEDER	2	0,00		0,00	
coûts éligibles pour un soutien au titre du FSE, mais soutenus par le FEDER	3	0,00		0,00	
Coûts éligibles à un soutien au titre du FSE REACT-EU, mais soutenus par le FEDER REACT-EU	4	0,00		0,00	

Tableau 9: Coût des opérations réalisées en dehors de la zone du programme (FEDER, FEDER REACT-EU et Fonds de cohésion au titre de l'objectif Tableau 10: Dépenses engagées en dehors de l'Union (FSE et FSE REACT-EU)

Montant des dépenses qu'il est envisagé de supporter en dehors de l'Union au titre des objectifs thématiques 8 et 10 sur la base des opérations retenues (en euros)	Part de la dotation totale (participation de l'Union et nationale) allouée au programme du FSE ou part du FSE dans un programme multi-fonds [1/dotation totale (contribution de l'Union et nationale) allouée au programme du FSE ou part du FSE dans un programme multi-fonds*100]	Dépenses éligibles supportées en dehors de l'Union déclarées par le bénéficiaire à l'autorité de gestion (en euros)	Part de la dotation totale (participation de l'Union et nationale) allouée au programme du FSE ou part du FSE dans un programme multi-fonds [3/dotation totale (contribution de l'Union et nationale) allouée au programme du FSE ou part du FSE dans un programme multi-fonds*100]

4. SYNTHÈSE DES ÉVALUATIONS

Synthèse des résultats de toutes les évaluations du programme qui sont devenues disponibles au cours de l'exercice précédent, avec mention du nom et de la période de référence des rapports d'évaluation utilisés

Aucune évaluation n'a été finalisée au cours de l'année 2021.

Nom	Fonds	Du mois de	De l'année	Au mois de	À l'année	Type d'évaluation	Objectif thématique	Thème	Constatations
-----	-------	------------	------------	------------	-----------	-------------------	---------------------	-------	---------------

6 PROBLÈMES ENTRAVANT LA RÉALISATION DU PROGRAMME ET MESURES PRISES [ARTICLE 50, PARAGRAPHE 2, DU RÈGLEMENT (UE) N° 1303/2013]

a) Problèmes entravant la réalisation du programme ainsi que les mesures prises

Les efforts conduits par l'AG en termes de mise en œuvre du programme ont notamment permis en 2021 :

- De poursuivre la dynamique de programmation et de réalisation des opérations qui a vu le niveau de programmation de l'axe 1 porté de 78 à 107 % et celui de l'axe 2 à 102 %,
- D'éviter à nouveau le dégageant d'office 2021 et 2022,
- De poursuivre l'évaluation de la programmation notamment celle ayant trait aux retombées économiques du POI sur le territoire notamment dans le cadre du déploiement de l'Objectif Spécifique 2 patrimoine et tourisme ainsi que d'engager les travaux d'évaluation du volet inondation ,
- D'engager la revision du programme pour intégrer au sein du programme interregional de nouveaux crédits REACT EU pour un montant de 6,2M€ de crédits FEDER en soutien aux projets de mobilités douces repérés sur le bassin (près de 8,8 Millions de FEDER mobilisable sur les projets potentiels).

La réalisation du programme reste marquée – bien que dans une moindre mesure – par le contexte de crise sanitaire ainsi que par la mobilisation du service instructeur pour mettre en œuvre le programme REACT EU sur le POI. Elle s'est traduite par l'intégration dans la maquette de plus de 6,2 M€ de crédits supplémentaires posant des problématiques spécifiques de réalisation des opérations et de clôture du programme dans un calendrier inchangé qu'il est nécessaire de souligner.

La poursuite de la mise en œuvre du programme dans un contexte de sortie progressive de la crise sanitaire du COVID 19

L'activité de services instructeurs a tenu compte de la sortie progressive de la phase aigüe de la crise du COVID 19 tout en maintenant plusieurs des dispositions de gestion de la période. Ainsi le travail de programmation, d'animation et de coordination du programme a été essentiellement conduit à distance pour satisfaire aux exigences sanitaires encore en cours. L'activité de gestion et de pilotage du programme s'est ainsi déroulée de manière satisfaisante permettant notamment de programmer 3.9 millions de crédits européens supplémentaires en 2021 et de procéder à l'importantes modifications du POI visant à intégrer le volet REACT EU.

Certains dispositifs exceptionnels de gestion durant la phase aigüe de la crise sanitaire n'ont pas contre pas été poursuivis. Il s'agit de la prolongation systématique de 6 mois des dates conventions mise en place en 2020 et qui n'a pas été reconduit en 2021. Cela pour limiter le risque d'une fin des opérations allant au-delà des délais de clôture du programme au 31/12/2023. Toutefois, pour répondre aux particularités de certains types de dossiers, les service instructeurs ont établi au cas par cas des avenants de prolongation en tenant compte des impératifs de la clôture du programme. Le système d'avance à 50 % n'a pas été renouvelé en 2021 et l'autorité de gestion a repris le principe d'une avance de 30 % afin d'assurer une

remontée plus régulière des dépenses dans la perspective de la clôture du programme.

La mise en œuvre du programme REACT EU et les délais de clôture du programme 2014/2020.

L'initiative REACT EU et son intégration au sein du POI Loire a eu un impact très important en termes de réalisation du programme. La phase 1 de REACT a ainsi permis d'intégrer 6.2 M€ de crédits FEDER supplémentaires – soit une progression de +18 % de la maquette financière initiale – sur le soutien aux transitions écologiques notamment les mobilités douces au sein des territoires du bassin de la Loire.

Cette relance active du programme FEDER en fin de période a eu un fort impact sur sa gestion. Bien que l'initiative REACT EU ait introduit plusieurs facilités dont un taux de cofinancement pouvant aller jusqu'à 100 % des dépenses éligibles ainsi que la rétroactivité des dépenses au 01/02/2020, sa mise en œuvre dans le cadre temporel inchangé du programme 2014/2020 (notamment les dates de fin de programme toujours fixées au 31/12/2023) et des modalités de contrôles et d'audits identiques ont fait peser une forte contrainte sur les services instruction.

Le travail de recensement des projets et de conception des dispositifs éligibles à REACT et de la maquette financière ont tenu compte de ces impératifs. Ainsi, les projets éligibles REACT déposés ou repérés par les services s'inscrivent dans les bornes notamment temporelles du programme 2014/2020. Toutefois, au regard de la nature de certains projets – programmes d'investissements – et des contraintes de réalisations physiques des opérations, les dates de fin des conventions ont été portées au second semestre 2022 avec un risque de concentration en fin de période des actes de paiements et des contrôles d'opérations.

Par ailleurs il est aujourd'hui nécessaire de prendre en compte de nouvelles contraintes apparues depuis la fin de la crise sanitaire notamment les tensions existantes sur les matières premières. Les pénuries constatées ont un impact sur toute la chaîne d'approvisionnement et finalement sur les délais de réalisation des projets. Les opérations de travaux sont principalement concernées par cette problématique de pénurie. Les services instructeurs sont particulièrement attentifs à ce contexte mais l'évolution des délais de fin de programme pourrait être en mesure de rassurer à la fois les autorités de gestion ainsi que les porteurs de projets.

b) Une évaluation permettant de déterminer si les progrès accomplis pour atteindre les valeurs cibles sont suffisants pour garantir leur réalisation, qui indique les éventuelles mesures correctrices prises ou prévues, le cas échéant.

--

7. RÉSUMÉ À L'INTENTION DES CITOYENS

Un résumé du contenu du rapport annuel et du rapport final de mise en œuvre à l'intention des citoyens doit être mis à la disposition du public et transféré dans un fichier séparé sous la forme d'une annexe au rapport annuel et au rapport final de mise en œuvre.

Vous pouvez charger/trouver le résumé à l'intention des citoyens via l'onglet Général > Documents dans l'application SFC2014

8. RAPPORT SUR LA MISE EN ŒUVRE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

9. FACULTATIF POUR LE RAPPORT À PRÉSENTER EN 2016, SANS OBJET POUR LES AUTRES RAPPORTS ALLÉGÉS: ACTIONS MENÉES POUR SATISFAIRE AUX CONDITIONS EX ANTE

Tableau 14: Actions menées pour satisfaire aux conditions ex ante générales applicables

Conditions ex ante générales	Critères non respectés	Mesures prises	Date limite	Organismes responsables	Action achevée dans les délais	Critères remplis	Date prévue pour la mise en œuvre totale des actions restantes	Commentaire
------------------------------	------------------------	----------------	-------------	-------------------------	--------------------------------	------------------	--	-------------

Tableau 15: Actions menées pour satisfaire aux conditions ex ante thématiques applicables

Conditions ex ante générales	Critères non respectés	Mesures prises	Date limite	Organismes responsables	Action achevée dans les délais	Critères remplis	Date prévue pour la mise en œuvre totale des actions restantes	Commentaire
------------------------------	------------------------	----------------	-------------	-------------------------	--------------------------------	------------------	--	-------------

10. PROGRÈS ACCOMPLIS DANS L'ÉLABORATION ET LA RÉALISATION DE GRANDS PROJETS ET DE PLANS D'ACTION COMMUNS [ARTICLE 101, POINT H), ET ARTICLE 111, PARAGRAPHE 3, DU RÈGLEMENT (UE) N° 1303/2013]

10.1. Grands projets

Tableau 12: Grands projets

Projet	CCI	Statut du GP	Total des investissements	Coûts totaux éligibles	Date de notification/soumission prévue	Date d'accord/approbation tacite par la Commission	Date prévue pour le début de la mise en œuvre (année, trimestre)	Date d'achèvement prévue	Axes prioritaires/priorités d'investissement	État d'avancement actuel - progrès financiers (% des dépenses certifiées auprès de la Commission par rapport au coût total éligible)	État d'avancement actuel - progrès physiques - Principale phase de mise en œuvre du projet	Résultats principaux	Date de signature du premier marché de travaux	Observations
--------	-----	--------------	---------------------------	------------------------	--	--	--	--------------------------	--	--	--	----------------------	--	--------------

Problèmes importants rencontrés dans la mise en œuvre des grands projets et mesures prises pour y faire face

--

Toute modification prévue de la liste des grands projets figurant dans le programme opérationnel

--

10.2. Plans d'action communs

Progrès dans la réalisation des différentes phases des plans d'action communs

--

Tableau 13: Plans d'action communs (PAC)

Intitulé du PAC	CCI	Phase de mise en œuvre du PAC	Montant total des coûts éligibles	Total de l'aide publique	Contribution du PO au PAC	Axe prioritaire	Type de PAC	Soumission [prévue] à la Commission	Date [prévue] pour le début de la mise en œuvre	Fin [prévue]	Principaux résultats et réalisations	Total des dépenses éligibles certifiées auprès de la Commission	Observations
-----------------	-----	-------------------------------	-----------------------------------	--------------------------	---------------------------	-----------------	-------------	-------------------------------------	---	--------------	--------------------------------------	---	--------------

Problèmes importants rencontrés et mesures prises pour y faire face

--

PARTIE B

RAPPORTS PRÉSENTÉS EN 2017 ET 2019 ET RAPPORT FINAL DE MISE EN ŒUVRE [article 50, paragraphe 4, et article 111, paragraphes 3 et 4, du règlement (UE) n° 1303/2013]

11. ÉVALUATION DE LA RÉALISATION DU PROGRAMME OPÉRATIONNEL [ARTICLE 50, PARAGRAPHE 4, ET ARTICLE 111, PARAGRAPHE 4, DU RÈGLEMENT (UE) N° 1303/2013]

11.1. Informations de la partie A et réalisation des objectifs du programme [article 50, paragraphe 4, du règlement (UE) n° 1303/2013]

Axe prioritaire	1 - Accroître la résilience des territoires au risque d'inondation
-----------------	--

--

Axe prioritaire	2 - Préserver la biodiversité et les continuités écologiques et développer une offre touristique par la valorisation du patrimoine naturel et culturel
-----------------	--

--

Axe prioritaire	3 - Animer et gérer le Programme Opérationne Interrégional FEDER Bassin de la Loire
-----------------	---

--

Axe prioritaire	4 - Favoriser la réparation des dommages à la suite de la crise engendrée par la pandémie de COVID-19 et préparer une reprise écologique, numérique et résiliente de l'économie
-----------------	---

--

11.2. Mesures spécifiques prises pour promouvoir l'égalité entre les hommes et les femmes et prévenir la discrimination, en particulier concernant l'accessibilité pour les personnes handicapées, et les dispositions visant à garantir l'intégration de la dimension «hommes-femmes» au niveau du programme opérationnel et des opérations [article 50, paragraphe 4, et article 111, paragraphe 4, deuxième alinéa, point e), du règlement (UE) n° 1303/2013]

--

11.3. Développement durable [article 50, paragraphe 4, et article 111, paragraphe 4, deuxième alinéa, point f), du règlement (UE) n° 1303/2013]

--

11.4. Communication des données relatives au soutien affecté aux objectifs liés au changement climatique [article 50, paragraphe 4, du règlement (UE) n° 1303/2013]

Axe prioritaire	Montant du soutien affecté aux objectifs liés au changement climatique (en EUR)	Part de la dotation totale pour le programme opérationnel (%)
1	11 678 806,00	165,66%
2	21 001 274,96	84,17%
Total	32 680 080,96	83,28%

11.5. Rôle des partenaires dans la réalisation du programme

12. INFORMATIONS ET ÉVALUATION OBLIGATOIRES CONFORMÉMENT À L'ARTICLE 111, PARAGRAPHE 4, PREMIER ALINÉA, POINTS A) ET B), DU RÈGLEMENT (UE) N° 1303/2013

12.1. Les progrès accomplis dans la mise en œuvre du plan d'évaluation et le suivi donné aux résultats des évaluations

--

Statut	Nom	Fonds	Année de finalisation de l'évaluation	Type d'évaluation	Objectif thématique	Thème	Constatations (si exécutée)	Suivi (si exécutée)
--------	-----	-------	---------------------------------------	-------------------	---------------------	-------	-----------------------------	---------------------

12.2. Les résultats des mesures d'information et de publicité relatives aux Fonds, prises en application de la stratégie de communication

--

13. ACTIONS MENÉES POUR SATISFAIRE AUX CONDITIONS EX ANTE [ARTICLE 50, PARAGRAPHE 4, DU RÈGLEMENT (UE) N° 1303/2013] (LES DONNÉES PEUVENT ÊTRE INCLUSES DANS LE RAPPORT À PRÉSENTER EN 2016. — VOIR LE POINT 9 CI-DESSUS) (DONNÉES REQUISES DANS LE RAPPORT PRÉSENTÉ EN 2017 - OPTION: RAPPORT D'AVANCEMENT)

14. INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES SUSCEPTIBLES D'ÊTRE AJOUTÉES, EN FONCTION DU CONTENU ET DES OBJECTIFS DU PROGRAMME OPÉRATIONNEL [ARTICLE 111, PARAGRAPHE 4, DEUXIÈME ALINÉA, POINTS A), B), C), D), G) ET H), DU RÈGLEMENT (UE) N° 1303/2013]

14.1. Progrès de la mise en œuvre de l'approche intégrée de développement territorial, y compris le développement des régions confrontées à des défis démographiques et des handicaps permanents ou naturels, les investissements territoriaux intégrés, le développement urbain durable et le développement local mené par les acteurs locaux, relevant du programme opérationnel

14.2. Les progrès accomplis dans la réalisation d'actions visant à renforcer les capacités des autorités nationales et des bénéficiaires à gérer et à utiliser les Fonds

14.3. Les progrès accomplis dans la réalisation d'éventuelles actions interrégionales et transnationales

14.4. Le cas échéant, la contribution aux stratégies macrorégionales et aux stratégies relatives aux bassins maritimes

Comme le prévoit le règlement (UE) n° 1303/2013, au paragraphe 3 de l'article 27, «Contenu des programmes», au paragraphe 3, point e), de l'article 96, «Contenu, adoption et modification des programmes opérationnels présentés au titre de l'objectif "Investissement pour la croissance et l'emploi"», au paragraphe 3 et au paragraphe 4, point d), de l'article 111, «Rapports de mise en œuvre pour l'objectif "Investissement pour la croissance et l'emploi"», et à l'annexe 1, section 7.3, «Contribution des programmes principaux aux stratégies macrorégionales et aux stratégies relatives aux bassins maritimes», ce programme contribue à la/aux stratégie(s) macrorégionale(s) et/ou aux stratégies relatives aux bassins maritimes:

Le Programme Opérationnel Interrégional FEDER bassin de la Loire 2014 / 2020 concourt indirectement à la mise en œuvre des priorités 2 et 4 du plan d'actions de la Stratégie Maritime dans la région atlantique.

Aucun projet soutenu depuis l'élaboration du programme jusqu'au 31/12/2021 ne contribue directement à la mise en œuvre de la Stratégie Maritime dans la région atlantique.

Néanmoins, il convient de souligner la programmation de nombreuses initiatives qui concourent indirectement à la mise en œuvre du plan d'actions de la

Stratégie Maritime dans la région atlantique.

Priorité 2 du plan d'actions : Protéger, sécuriser et valoriser le potentiel de l'environnement marin et côtier de l'atlantique.

Les actions soutenues par le Programme Opérationnel Interrégional FEDER en faveur de la connaissance des populations de poissons migrateurs amphihalins, pour ces espèces, du rétablissement de la continuité écologique, concourent indirectement à la protection de l'environnement marin et aux efforts déployés pour parvenir à un « bon état écologique » des eaux de l'Atlantique.

De même, le financement par le FEDER du bassin de la Loire d'initiatives portées par des collectivités littorales ou rétro-littorales d'élaborer une stratégie locale de gestion du risque d'inondation paraît contribuer à l'objectif spécifique visant, au sein de cette priorité 2, au renforcement de la sécurité et de la sûreté maritimes.

Priorité 4 du plan d'actions : Créer un modèle de développement régional ouvert à tous et durable

Les actions engagées au titre de l'Objectif Spécifique 2 du PO Interrégional FEDER bassin de la Loire contribuent indirectement à la préservation et à la promotion du patrimoine culturel de l'Atlantique que l'on retrouve notamment dans l'estuaire de la Loire. Ainsi, les projets financés, d'itinérance douces ou de valorisation touristique du patrimoine naturel des marais rétro-littoraux, contribuent à lutter contre la saisonnalité et à diversifier les produits du tourisme maritime et côtier.

- Stratégie de l'UE pour la région de la mer Baltique (EUSBSR)
- Stratégie de l'UE pour la région du Danube (EUSDR)
- Stratégie de l'UE pour la région de l'Adriatique et de la mer Ionienne (EUSAIR)
- Stratégie de l'UE pour la région alpine (EUSALP)
- Stratégie par bassin maritime: plan d'action pour l'Atlantique (ATLSBS)

Priorité(s) et objectif(s) pour lesquels le programme est pertinent:

	Priorité	Objectif
<input type="checkbox"/>	1 - Encourager l'esprit d'entreprise et l'innovation	1.1 - Partage des connaissances entre les établissements d'enseignement supérieur, les entreprises et les centres de recherche
<input type="checkbox"/>	1 - Encourager l'esprit d'entreprise et l'innovation	1.2 - Renforcement de la compétitivité et des capacités d'innovation dans l'économie maritime de la région atlantique
<input type="checkbox"/>	1 - Encourager l'esprit d'entreprise et l'innovation	1.3 - Encourager l'adaptation et la diversification des activités économiques en favorisant le potentiel de la région atlantique
<input type="checkbox"/>	2 - Protéger, sécuriser et valoriser le potentiel de l'environnement marin et côtier de l'Atlantique	2.1 - Renforcement de la sécurité et de la sûreté maritimes
<input type="checkbox"/>	2 - Protéger, sécuriser et valoriser le potentiel de l'environnement marin et côtier de l'Atlantique	2.2 - Exploration et protection des eaux marines et des zones côtières
<input type="checkbox"/>	2 - Protéger, sécuriser et valoriser le potentiel de l'environnement marin et côtier de l'Atlantique	2.3 - Gestion durable des ressources marines
<input type="checkbox"/>	2 - Protéger, sécuriser et valoriser le potentiel de l'environnement marin et côtier de l'Atlantique	2.4 - Exploitation du potentiel des énergies renouvelables de l'environnement marin et côtier de la région atlantique
<input type="checkbox"/>	3 - Améliorer l'accessibilité et la connectivité	3.1 - Promouvoir la coopération entre les ports
<input type="checkbox"/>	4 - Créer un modèle de développement régional ouvert à tous et durable	4.1 - Favoriser une meilleure connaissance des défis sociaux dans la région atlantique
<input type="checkbox"/>	4 - Créer un modèle de développement régional ouvert à tous et durable	4.2 - Préserver et promouvoir le patrimoine culturel de l'Atlantique

Actions ou mécanismes utilisés pour mieux lier le programme avec l'ATLSBS

A. Les coordonnateurs des stratégies relatives aux bassins maritimes (principalement les coordonnateurs nationaux, les coordonnateurs des domaines stratégiques et/ou les coordonnateurs des objectifs ou les membres) participent-ils au comité de suivi du programme?

Oui Non

B. Dans les critères de sélection, des points supplémentaires ont-ils été attribués aux mesures spécifiques visant à soutenir l'ATLSBS?

Oui Non

C. Le programme a-t-il investi des fonds de l'UE dans l'ATLSBS?

Oui Non

D. Résultats obtenus en rapport avec l'ATLSBS (sans objet pour 2016)

--

14.5. Les progrès accomplis dans la réalisation des actions en matière d'innovation sociale, le cas échéant

14.6. Les progrès accomplis dans l'exécution des mesures visant à répondre aux besoins spécifiques des zones géographiques les plus touchées par la pauvreté ou des groupes cibles les plus menacés de pauvreté, de discrimination ou d'exclusion sociale, et particulièrement des communautés marginalisées et des personnes handicapées, des chômeurs de longue durée et des jeunes sans emploi, en précisant, le cas échéant, les ressources financières utilisées

PARTIE C RAPPORTS PRÉSENTÉS EN 2019 ET RAPPORT FINAL DE MISE EN ŒUVRE [article 50, paragraphe 5, du règlement (UE) n° 1303/2013]
15. INFORMATIONS FINANCIÈRES AU NIVEAU DE L'AXE PRIORITAIRE ET DU PROGRAMME [ARTICLE 21, PARAGRAPHE 2, ET ARTICLE 22, PARAGRAPHE 7, DU RÈGLEMENT (UE) N° 1303/2013]

16. CROISSANCE INTELLIGENTE, DURABLE ET INCLUSIVE (OPTION: RAPPORT D'AVANCEMENT)

Informations et analyses concernant la contribution du programme à l'application de la stratégie de l'Union pour une croissance intelligente, durable et inclusive.

--

17. PROBLÈMES ENTRAVANT LA RÉALISATION DU PROGRAMME ET MESURES PRISES — CADRE DE PERFORMANCE [ARTICLE 50, PARAGRAPHE 2 DU RÈGLEMENT (UE) N° 1303/2013]

Lorsque l'évaluation des progrès accomplis concernant les valeurs intermédiaires et cibles définies dans le cadre de performance démontre que certaines valeurs intermédiaires et cibles n'ont pas été atteintes, les États membres doivent donner les raisons sous-jacentes de cet échec dans le rapport de 2019 (pour les valeurs intermédiaires) et dans le rapport final de mise en œuvre (pour les valeurs cibles).

--

DOCUMENTS

Intitulé du document	Type de document	Date du document	Référence locale	Référence de la Commission	Fichiers	Date d'envoi	Envoyé par
Résumé à l'intention des citoyens 2021 POI	Résumé à l'intention des citoyens	25 mai 2022		Ares(2022)4045945	Résumé à l'intention des citoyens 2021 POI	31 mai 2022	n002rha7

RÉSULTATS DE LA DERNIÈRE VALIDATION

Gravité	Code	Messages
Info		La version du rapport de mise en œuvre a été validée.
Avertissement	2.37	Dans la section «Stratégies macrorégionales et stratégies relatives aux bassins maritimes», au moins un élément pertinent doit être sélectionné concernant la stratégie ATLSBS
Avertissement	2.38	Dans la section «Stratégies macrorégionales et stratégies relatives aux bassins maritimes», il convient de répondre aux questions A, B et C concernant la stratégie ATLSBS
Avertissement	2.51	La valeur annuelle enregistrée dans le tableau 1 est inférieure à la valeur cible pour l'axe prioritaire: 1, priorité d'investissement: 5b, objectif spécifique: 1, indicateur: IR1, catégorie de région: M, année: 2014 (3,30 < 8,00). Veuillez vérifier.
Avertissement	2.51	La valeur annuelle enregistrée dans le tableau 1 est inférieure à la valeur cible pour l'axe prioritaire: 1, priorité d'investissement: 5b, objectif spécifique: 1, indicateur: IR1, catégorie de région: M, année: 2015 (3,30 < 8,00). Veuillez vérifier.
Avertissement	2.51	La valeur annuelle enregistrée dans le tableau 1 est inférieure à la valeur cible pour l'axe prioritaire: 1, priorité d'investissement: 5b, objectif spécifique: 1, indicateur: IR1, catégorie de région: M, année: 2016 (2,88 < 8,00). Veuillez vérifier.
Avertissement	2.51	La valeur annuelle enregistrée dans le tableau 1 est inférieure à la valeur cible pour l'axe prioritaire: 1, priorité d'investissement: 5b, objectif spécifique: 1, indicateur: IR1, catégorie de région: M, année: 2017 (2,88 < 8,00). Veuillez vérifier.
Avertissement	2.51	La valeur annuelle enregistrée dans le tableau 1 est inférieure à la valeur cible pour l'axe prioritaire: 1, priorité d'investissement: 5b, objectif spécifique: 1, indicateur: IR1, catégorie de région: M, année: 2018 (4,16 < 8,00). Veuillez vérifier.
Avertissement	2.51	La valeur annuelle enregistrée dans le tableau 1 est inférieure à la valeur cible pour l'axe prioritaire: 1, priorité d'investissement: 5b, objectif spécifique: 1, indicateur: IR1, catégorie de région: M, année: 2019 (4,00 < 8,00). Veuillez vérifier.
Avertissement	2.51	La valeur annuelle enregistrée dans le tableau 1 est inférieure à la valeur cible pour l'axe prioritaire: 1, priorité d'investissement: 5b, objectif spécifique: 1, indicateur: IR1, catégorie de région: M, année: 2020 (4,00 < 8,00). Veuillez vérifier.
Avertissement	2.51	La valeur annuelle enregistrée dans le tableau 1 est inférieure à la valeur cible pour l'axe prioritaire: 1, priorité d'investissement: 5b, objectif spécifique: 1, indicateur: IR1, catégorie de région: M, année: 2021 (4,00 < 8,00). Veuillez vérifier.
Avertissement	2.51	La valeur annuelle enregistrée dans le tableau 1 est inférieure à la valeur cible pour l'axe prioritaire: 1, priorité d'investissement: 5b, objectif spécifique: 1, indicateur: IR1, catégorie de région: T, année: 2014 (4,70 < 8,00). Veuillez vérifier.
Avertissement	2.51	La valeur annuelle enregistrée dans le tableau 1 est inférieure à la valeur cible pour l'axe prioritaire: 1, priorité d'investissement: 5b, objectif spécifique: 1, indicateur: IR1, catégorie de région: T, année: 2015 (4,70 < 8,00). Veuillez vérifier.
Avertissement	2.51	La valeur annuelle enregistrée dans le tableau 1 est inférieure à la valeur cible pour l'axe prioritaire: 1, priorité d'investissement: 5b, objectif spécifique: 1, indicateur: IR1, catégorie de région: T, année: 2016 (4,12 < 8,00). Veuillez vérifier.
Avertissement	2.51	La valeur annuelle enregistrée dans le tableau 1 est inférieure à la valeur cible pour l'axe prioritaire: 1, priorité d'investissement: 5b, objectif spécifique: 1, indicateur: IR1, catégorie de région: T, année: 2017 (4,12 < 8,00). Veuillez vérifier.
Avertissement	2.51	La valeur annuelle enregistrée dans le tableau 1 est inférieure à la valeur cible pour l'axe prioritaire: 1, priorité d'investissement: 5b, objectif spécifique: 1, indicateur: IR1, catégorie de région: T, année: 2018 (5,94 < 8,00). Veuillez vérifier.
Avertissement	2.51	La valeur annuelle enregistrée dans le tableau 1 est inférieure à la valeur cible pour l'axe prioritaire: 1, priorité d'investissement: 5b, objectif spécifique: 1, indicateur: IR1, catégorie de région: T, année: 2019 (5,70 < 8,00). Veuillez vérifier.
Avertissement	2.51	La valeur annuelle enregistrée dans le tableau 1 est inférieure à la valeur cible pour l'axe prioritaire: 1, priorité d'investissement: 5b, objectif spécifique: 1, indicateur: IR1, catégorie de région: T, année: 2020 (5,70 < 8,00). Veuillez vérifier.
Avertissement	2.51	La valeur annuelle enregistrée dans le tableau 1 est inférieure à la valeur cible pour l'axe prioritaire: 1, priorité d'investissement: 5b, objectif spécifique: 1, indicateur: IR1, catégorie de région: T, année: 2021 (5,70 < 8,00). Veuillez vérifier.
Avertissement	2.52	Dans le tableau 3A, le total annuel enregistré représente 111,02 % de la valeur cible totale pour «S», axe prioritaire: 2, priorité d'investissement: 6d, indicateur: CO23, catégorie de région: T, année: 2017. Veuillez vérifier.
Avertissement	2.52	Dans le tableau 3A, le total annuel enregistré représente 111,07 % de la valeur cible totale pour «S», axe prioritaire: 2, priorité d'investissement: 6d, indicateur: CO23, catégorie de région: M, année: 2017. Veuillez vérifier.
Avertissement	2.52	Dans le tableau 3A, le total annuel enregistré représente 120,53 % de la valeur cible totale pour «S», axe prioritaire: 2, priorité d'investissement: 6d, indicateur: CO23, catégorie de région: T, année: 2018. Veuillez vérifier.
Avertissement	2.52	Dans le tableau 3A, le total annuel enregistré représente 120,58 % de la valeur cible totale pour «S», axe prioritaire: 2, priorité d'investissement: 6d, indicateur: CO23, catégorie de région: M, année: 2018. Veuillez vérifier.
Avertissement	2.52	Dans le tableau 3A, le total annuel enregistré représente 139,10 % de la valeur cible totale pour «S», axe prioritaire: 2, priorité d'investissement: 6c, indicateur: ISR3, catégorie de région: T, année: 2019. Veuillez vérifier.
Avertissement	2.52	Dans le tableau 3A, le total annuel enregistré représente 139,10 % de la valeur cible totale pour «S», axe prioritaire: 2, priorité d'investissement: 6c, indicateur: ISR3, catégorie de région: T, année: 2020. Veuillez vérifier.
Avertissement	2.52	Dans le tableau 3A, le total annuel enregistré représente 139,13 % de la valeur cible totale pour «S», axe prioritaire: 2, priorité d'investissement: 6c, indicateur: ISR3, catégorie de région: M, année: 2019. Veuillez vérifier.
Avertissement	2.52	Dans le tableau 3A, le total annuel enregistré représente 139,13 % de la valeur cible totale pour «S», axe prioritaire: 2, priorité d'investissement: 6c, indicateur: ISR3, catégorie de région: M, année: 2020. Veuillez vérifier.

Gravité	Code	Messages
Avertissement	2.52	Dans le tableau 3A, le total annuel enregistré représente 149,67 % de la valeur cible totale pour «S», axe prioritaire: 2, priorité d'investissement: 6c, indicateur: ISR3, catégorie de région: T, année: 2021. Veuillez vérifier.
Avertissement	2.52	Dans le tableau 3A, le total annuel enregistré représente 149,69 % de la valeur cible totale pour «S», axe prioritaire: 2, priorité d'investissement: 6c, indicateur: ISR3, catégorie de région: M, année: 2021. Veuillez vérifier.
Avertissement	2.52	Dans le tableau 3A, le total annuel enregistré représente 185,07 % de la valeur cible totale pour «S», axe prioritaire: 2, priorité d'investissement: 6d, indicateur: CO23, catégorie de région: T, année: 2019. Veuillez vérifier.
Avertissement	2.52	Dans le tableau 3A, le total annuel enregistré représente 185,15 % de la valeur cible totale pour «S», axe prioritaire: 2, priorité d'investissement: 6d, indicateur: CO23, catégorie de région: M, année: 2019. Veuillez vérifier.
Avertissement	2.52	Dans le tableau 3A, le total annuel enregistré représente 206,22 % de la valeur cible totale pour «S», axe prioritaire: 2, priorité d'investissement: 6d, indicateur: CO23, catégorie de région: T, année: 2021. Veuillez vérifier.
Avertissement	2.52	Dans le tableau 3A, le total annuel enregistré représente 206,30 % de la valeur cible totale pour «S», axe prioritaire: 2, priorité d'investissement: 6d, indicateur: CO23, catégorie de région: M, année: 2021. Veuillez vérifier.
Avertissement	2.52	Dans le tableau 3A, le total annuel enregistré représente 222,01 % de la valeur cible totale pour «S», axe prioritaire: 2, priorité d'investissement: 6d, indicateur: CO23, catégorie de région: T, année: 2020. Veuillez vérifier.
Avertissement	2.52	Dans le tableau 3A, le total annuel enregistré représente 222,11 % de la valeur cible totale pour «S», axe prioritaire: 2, priorité d'investissement: 6d, indicateur: CO23, catégorie de région: M, année: 2020. Veuillez vérifier.
Avertissement	2.52	Dans le tableau 3A, le total annuel enregistré représente 300,00 % de la valeur cible totale pour «S», axe prioritaire: 3, priorité d'investissement: -, indicateur: ISR5, catégorie de région: , année: 2020. Veuillez vérifier.
Avertissement	2.52	Dans le tableau 3A, le total annuel enregistré représente 300,00 % de la valeur cible totale pour «S», axe prioritaire: 3, priorité d'investissement: -, indicateur: ISR5, catégorie de région: , année: 2021. Veuillez vérifier.
Avertissement	2.53	Dans le tableau 3A, le total annuel enregistré représente 118,86 % de la valeur cible totale pour «F», axe prioritaire: 2, priorité d'investissement: 6d, indicateur: CO23, catégorie de région: T, année: 2020. Veuillez vérifier.
Avertissement	2.53	Dans le tableau 3A, le total annuel enregistré représente 118,91 % de la valeur cible totale pour «F», axe prioritaire: 2, priorité d'investissement: 6d, indicateur: CO23, catégorie de région: M, année: 2020. Veuillez vérifier.
Avertissement	2.53	Dans le tableau 3A, le total annuel enregistré représente 120,56 % de la valeur cible totale pour «F», axe prioritaire: 2, priorité d'investissement: 6d, indicateur: CO23, catégorie de région: T, année: 2021. Veuillez vérifier.
Avertissement	2.53	Dans le tableau 3A, le total annuel enregistré représente 120,62 % de la valeur cible totale pour «F», axe prioritaire: 2, priorité d'investissement: 6d, indicateur: CO23, catégorie de région: M, année: 2021. Veuillez vérifier.